RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 6F8AA982-FA17-4C44-A529-0E419F533E32

Crédit Mutuel

CCM LOIRE DIVATTE

[redacted]

☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
CCM LOIRE DIVATTE [redacted]
déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €.
M CEUIGNET BENJAMIN MME COULON ANAIS, gérants de la société ABCC , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe [redacted] déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	SAS ABC SIREN NO 825052822 5 [redacted]
Nombre de parts	500
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 04 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

[redacted]

JST06

[redacted]